



Pour publication immédiate : 12/3/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA REUSSITE DE LA PREMIERE ANNEE DU PLAFOND D'ÉVALUATION DES TERRES FERMIERES

***L'an dernier les fermiers ont payé 11 millions de dollars de moins en évaluations
de terres agricoles***

***L'industrie loue les efforts du Gouverneur pour créer un climat des impôts
fonciers plus favorable à la croissance***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que suite au plafond d'évaluation des terres agricoles, l'an dernier, les fermiers de l'ensemble de l'Etat ont payé 11 millions de dollars de moins en impôts fonciers agricoles. Ratifiée par le Gouverneur Cuomo en octobre 2013, la loi assure que les augmentations des évaluations agricoles ne seront plus que de deux pour cent par an pour les fermiers. Combinée au plafond de deux pour cent des impôts fonciers, les fermiers de l'Etat de New York apprécient désormais un climat des impôts fonciers plus prévisible. Cette prévisibilité permet une prise de décision judicieuse qui contribue à accroître la productivité et la rentabilité dans les fermes de l'ensemble de l'Etat.

« Protéger nos fermiers contre les ajustements radicaux des valeurs d'évaluation agricole est essentiel pour assurer que l'industrie agricole en plein essor de l'Etat de New York continuera de prospérer », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Ce contrôle de la croissance des impôts fonciers aide certains de nos plus durs travailleurs à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. L'industrie agricole est un élément important de l'économie de l'Etat, et ce programme continuera d'offrir une aide significative pour que nos fermiers puissent garder les revenus durement gagnés dans leurs poches. »

La valeur d'évaluation de base pour les terres agricoles a pratiquement doublé au cours des sept années antérieures à la mise en œuvre par le Gouverneur Cuomo de l'aide à l'évaluation, en dépit d'un plafond de dix pour cent sur la croissance de l'évaluation annuelle. Le Département des impôts et finances prévoit que le plafond de deux pour cent engendrera des avantages encore plus importants pour les fermiers de l'Etat de New York en 2015.

Le futur Commissaire des impôts et finances Kenneth Adams a déclaré : « Le plafond sur les évaluations agricoles soutient une industrie fermière de l'Etat de New York qui est essentielle pour les économies locales et au niveau de l'Etat. Les plafonds des impôts fonciers et de l'évaluation agricole du Gouverneur Cuomo protègent les fermiers et les propriétaires de l'Etat de New York. »

Le Commissaire d'Etat à l'Agriculture, Richard A. Ball, a déclaré : « Cette nouvelle loi, plébiscitée par l'industrie, est un exemple parfait de la manière dont le Gouverneur Cuomo collabore avec l'agriculture de l'Etat de New York pour être partenaire de sa réussite. Notre Etat abrite des milliers de producteurs agricoles de classe mondiale et nous en avons beaucoup dont nous pouvons être fiers. Dans toutes mes années en tant que fermier, je peux honnêtement dire qu'il n'y a jamais eu de meilleure relation entre l'agriculture et le gouvernement d'Etat qu'en ce moment. Cette nouvelle loi est la preuve tangible de ce partenariat. »

Le Président de l'Agriculture au Sénat, le Sénateur Patty Ritchie, a déclaré : « Lorsqu'il s'agit d'agriculture, les impôts fonciers sont l'une des plus grosses dépenses auxquelles les fermiers doivent faire face. Ils empêchent les fermiers de réussir, diminuent la probabilité que les fermes passent à la prochaine génération, et par conséquent, menacent l'avenir véritable des fermes familiales. Ce plafond donne aux fermiers plus de certitude, les aide à contrôler les coûts et ajoute un nouveau niveau de protection quant à la préservation de l'avenir des fermes familiales et de l'industrie chef de file de l'Etat de New York. »

Le Député Bill Magee, Président de la Commission de l'Agriculture de l'Assemblée de l'Etat, a déclaré : « Le plafond de l'évaluation agricole de deux pour cent de l'Etat a permis de limiter les impôts fonciers sur les fermes, en particulier à proximité des zones urbaines. Avant le plafond, les fermiers faisaient souvent face à des augmentations insoutenables de leurs impôts à mesure que les terrains environnants étaient construits. Maintenant, ils bénéficient d'une stabilité de leurs impôts, qui leur permet de maintenir leurs entreprises et nous permet de conserver la verdure de nos paysages exploités. »

Le Président du Bureau des Fermes de l'Etat de New York, Dean Norton, a déclaré : « Le plafond de l'évaluation des terres agricoles a été une priorité principale de nos membres qui voyaient leurs impôts s'envoler à cause de l'augmentation de la valeur des terres. En contrepartie, l'argent qu'ils ont économisé peut être réinvesti dans nos fermes pour développer nos économies rurales du Nord de l'Etat et à Long Island. Nous apprécions que le Gouverneur Cuomo puisse travailler avec nous pour investir dans l'agriculture de l'Etat de New York et réaliser d'importantes économies. »

Le fermier laitier du Comté de Genesee, Jeff Post, a déclaré : « Exploiter une ferme familiale est une aventure très coûteuse, et c'est pourquoi cette annonce est très importante. Contrôler mes impôts libère de l'argent à dépenser ailleurs sur la ferme. Ce sont des initiatives comme celle-ci qui permettront de conserver les fermes en exploitation et soutiendront la prochaine génération de fermiers qui cherchent à acheter des terres. »

Le fermier producteur de légumes de Long Island, Robert Nolan, a déclaré : « Les terres à Long Island subissent une pression de développement intense comme les valeurs de propriété augmentent. En contrôlant les évaluations des terres agricoles, l'Etat de New York a permis de protéger les terres destinées à un usage agricole tout en ralentissant en même temps l'augmentation des impôts. Il est impératif de garder les fermiers comme moi sur les terres qui produisent des aliments frais, locaux, qui sont essentiels à nos communautés. »

Le Gouverneur Cuomo a fait du contrôle des impôts fonciers l'une de ses plus hautes priorités, avec le premier plafond des impôts fonciers de l'Etat de New York jetant les bases d'autres impôts fonciers plus abordables pour tous les New Yorkais. Entre 2000 et 2011, les impôts fonciers ont pratiquement doublé dans l'Etat de New York. Suite au plafond des impôts fonciers introduit par le Gouverneur en 2011, les impôts fonciers de l'Etat de New York ont été maintenus à un taux de croissance moyen de 2,2% durant les trois dernières années, près de 60% de moins que le taux de croissance de 5,3% des dix années précédentes.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418